



# Assemblées générales



AIN GENETIQUE SERVICE  
AIN CONSEIL ELEVAGE  
BOVI COOP

Ceyzériat, 7 décembre 2012

Programme

## ASSEMBLEES GENERALES 2012

### Assemblée Générale Ordinaire AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport financier (Bertrand LANDRE)  
Rapport du Commissaire aux Comptes  
Vote des résolutions

### Assemblée Générale Ordinaire AIN CONSEIL ELEVAGE

Rapport financier (Didier PERTANT)  
Rapport du Commissaire aux Comptes  
Vote des résolutions

### Assemblée Générale Ordinaire BOVI COOP

Rapport financier (Patrick JOSSERAND)  
Rapport du Commissaire aux Comptes  
Vote des résolutions

## Rapport Technique commun

AIN GENETIQUE SERVICE - AIN CONSEIL ELEVAGE - BOVI COOP avec la participation du GDS 01

## Rapports moraux

Alain VUAILLAT, Président AIN GENETIQUE SERVICE

Michel PIVARD, Président AIN CONSEIL ELEVAGE

Gilbert LIMANDAS, Président BOVI COOP

## “Etat des lieux des négociations de la PAC 2015”

Michel DANTIN, Député Européen



## Rapport financier

### AIN GENETIQUE SERVICE

Sur l'exercice 2011/12 d'AGS, le total des produits s'élève à 3 876 138 €. Il est en hausse de 9,1%.

Le total des charges, en hausse également de 10,6 %, s'établit à 3 870 134 €.



Après remise aux adhérents sur le chiffre d'affaires 2011/12, le résultat de l'exercice est de + 5 774 €.

### PRODUITS : 3 876 138 €

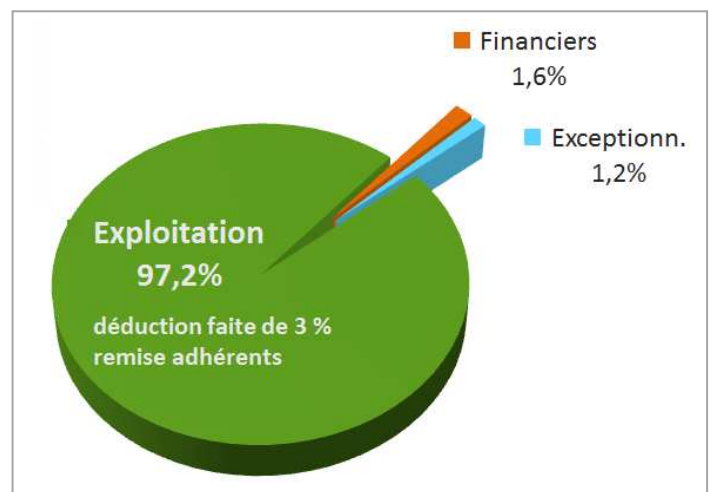
L'exploitation représente 97,2 % des produits, en hausse de 11,6 %.

L'augmentation s'explique par :

- une légère progression de l'activité IA et constats de gestation,
- une forte croissance dans l'utilisation des semences sexées,
- le démarrage de l'activité IA équine
- le développement de la commercialisation des suppléments nutritionnels NUTRAL et matériels de monitoring.

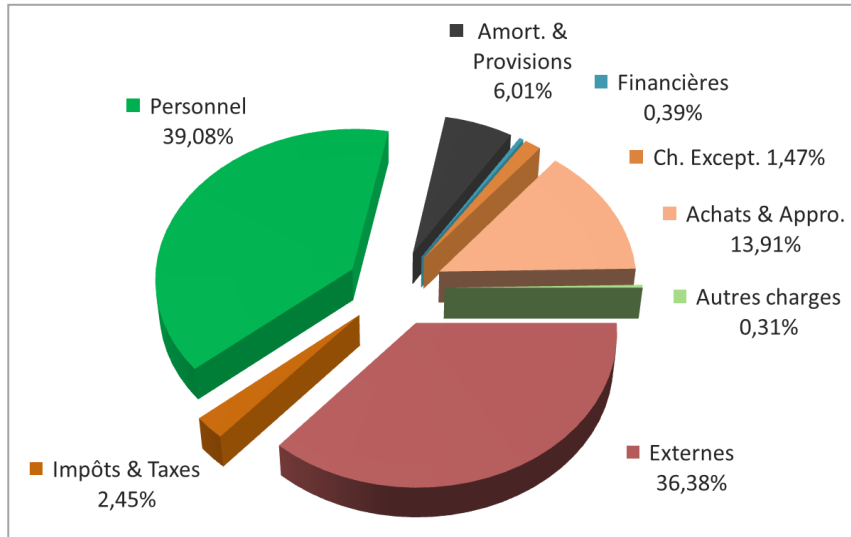
Le lancement du service génotypages femelles pour les races Montbéliarde et Prim'Holstein contribue également à cette hausse.

Les produits financiers progressent de 13,3 %. Quant aux produits exceptionnels, ils affichent une baisse de 61,6 % par rapport à l'exercice précédent. Mais sur celui-ci, l'augmentation était très importante avec la revente à UMOTEST de l'ensemble du matériel de production du laboratoire, dans le cadre du Pôle Jeunes Taureaux.



## CHARGES : 3 870 364 €

Les charges externes représentent près de 37 % du total. Elles progressent très légèrement, mais ceci masque d'une part une augmentation liée à la hausse du coût du carburant et aux achats de prestations génotypages femelles, et d'autre part une baisse des charges de sous-traitance AXIA et transplantation embryonnaire.



### Les achats et

#### Approvisionnements

progressent de 63 % avec le développement de l'activité «commercialisation des produits NUTRAL et matériels de monitoring», ainsi que l'augmentation des consommations de doses sexées auprès de nos entreprises de sélection, en lien avec l'activité.

Les **charges de personnel** progressent de 9,9 % avec l'évolution de la valeur du point et le développement de l'activité équine. En contrepartie, les charges de formation ont été réduites cette année. L'entretien et les réparations des véhicules sont également en baisse.

Les cotisations aux entreprises de sélection restent stables, alors que le contrat global d'adhésion à l'OS Montbéliarde pour les éleveurs de la race concernée génère un nouveau poste de charges.

Le démarrage de l'activité équine induit également et normalement une hausse de plusieurs postes de charge (appro, personnel détaché ou en prestation, publicités et catalogues, locations).

Les **charges financières** augmentent, tout comme les charges exceptionnelles, mais elles représentent moins de 2 % du total.

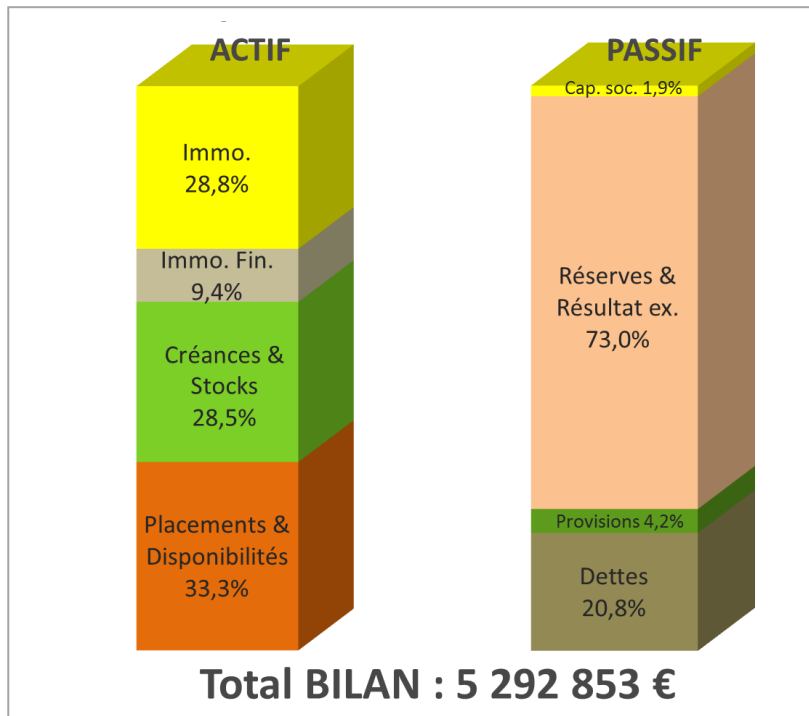
Produits d'exploitation	3 859 665 €
Charges d'exploitation	3 798 562 €
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>+ 61 102 €</b>
RESULTAT FINANCIER	47 592 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 11 306 €
<b>Remise adhérents</b>	<b>- 91 615 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EX.</b>	<b>+ 5 774 €</b>

Le compte de résultats 2011/12 de votre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE fait donc apparaître :

- un résultat d'exploitation positif à + 61 102 € avant remise
- un résultat financier de + 47 592 €
- un résultat exceptionnel négatif à - 11 306 €

Le conseil d'administration a décidé une remise aux adhérents de 3 % sur le chiffre d'affaires "insémination + génétique + suivi reproduction" réalisé avec la coopérative sur l'exercice, soit un total de 91 615 €. Le résultat final de l'exercice 2011/12 s'élève donc à + 5 774 €.

## BILAN 2011/12



Au 30 juin 2012, le bilan d'AGS s'établit à 5 292 853 €, en légère baisse de 0,5 %. Malgré une augmentation des postes "matériel insémination-matériels de transport et de laboratoire" liée à leur renouvellement partiel, la hausse des amortissements sur la taurellerie et les logements du Château, entraîne une diminution de l'actif immobilisé de 4,6 %.

Les immobilisations financières enregistrent concomitamment une baisse de 12,8 %.

Les stocks progressent légèrement de 3,2 % avec l'augmentation de l'activité produits NUTRAL et matériels de monitoring. Les créances clients augmentent de 12,8 % tandis que celles des fournisseurs débiteurs diminuent de 29 %.

Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités représentent aujourd'hui un tiers de l'actif.

Les capitaux propres progressent légèrement de 0,4 % : ils représentent 75 % du passif.

Les provisions diminuent du fait de la reprise pour la 3<sup>ème</sup> année de 1/5<sup>ème</sup> de la provision pour primes de testage. Les dettes sont globalement en baisse malgré une augmentation en ce qui concerne les organismes sociaux.

Le fonds de roulement à 36,8 % illustre bien la solidité financière de votre coopérative.

## Rapport moral du Président

### ALAIN VUAILLAT

Je suis heureux de vous accueillir pour l'assemblée générale de notre coopérative, alors que se termine l'année mondiale de la Coopération démontrant que le système coopératif est une voie de développement moderne et efficace dans de nombreux secteurs d'activité. Le meilleur exemple se trouve ici, sur le site de CEYZERIAT, où les Organisations d'Élevage de l'Ain accompagnent l'élevage du département en offrant aux adhérents des services à leur juste prix.

L'année 2012 a été marquée par la confirmation de l'embellie des cours de la viande et des produits végétaux alors que le prix du lait marque le pas. Deux entreprises du département connaissent des problèmes de rentabilité, ce qui accentue nos craintes pour la durabilité de la production laitière sur certaines zones.

Cependant, pour la deuxième année consécutive, l'activité de notre coop d'IA est en légère hausse : semences sexées et taureaux génomiques ont pris leur place dans le paysage génétique, et les avancées technologiques envisagées laissent à penser que dans un avenir proche, nous bénéficierons de gains de fertilité et d'une accélération du progrès génétique. Les constats de gestation continuent de progresser pour dépasser le nombre d'IA premières.

Notre résultat net de 5 000 € mérite quelques explications : une remise de 90 000 € à nos adhérents, avant clôture des comptes, et une reprise de l'activité équine du Haras de Châtenay déficitaire à hauteur de 55 000 € expliquent ce chiffre. Néanmoins, notre bilan est harmonieux et confortable avec des fonds propres qui représentent environ une année d'activité et un fonds de roulement conséquent. On peut se réjouir que la dissolution de l'UCEF va nous apporter 420 000 €, ce qui nous permettra de doter notre département de l'Ain d'un centre d'allotement dédié à l'exportation, sur le site de la Ferme de la Forêt à Confrançon.

Passons rapidement en revue chacune des Entreprises de sélection auxquelles nous sommes adhérents. UMOTEEST, dont le siège social est à CEYZERIAT, a toujours entretenu des rapports privilégiés avec AGS. La combinaison des deux taurelleries dans le pôle « jeunes taureaux » prouve son efficacité technique et économique. Demain, la création d'une station de donneuses viendra démultiplier les perspectives de progrès que la génomique nous offre. Une plateforme de sexage, l'utilisation de taureaux génomiques à hauteur de 40 %, le GRI qui va permettre l'indexation de caractères de différenciation grâce à un partenariat étroit avec les Fédérations de Conseil en Élevage, les GDS et les ES étrangères... sont autant de d'atouts pour que la race continue son développement. Pourtant, je regrette que les discussions entamées l'hiver dernier avec Jura Bétail et MLS n'aient pas abouti car nous aurions pu promouvoir une « Montbéliarde made in France » à travers le monde.

Nous avons adhéré à GENES DIFFUSION au 1<sup>er</sup> janvier 2012 mais notre collaboration remonte à 5 ans. La passion pour les belles vaches et la technicité de nos éleveurs Prim'Holstein a trouvé un réel engouement dans le programme de création génétique de GD. Nous avons deux éleveurs classifiés « Chartes » et un « Partenaire ». Plus de 50 % d'utilisation de taureaux génomiques sur notre coopérative et 8 % de semences sexées démontrent bien que nos éleveurs réputés techniques ont adopté ces innovations.

Seuls les génotypes femelles sont en retrait des espérances mais la baisse des tarifs avec la puce 6K devrait généraliser cette pratique, qui va devenir stratégique dans la conduite du pré-troupeau.

En charolais, GD se positionne en leader dans l'aboutissement de la génomique en développant des partenariats avec les différents acteurs de la branche. Le programme DEGERAM (indexation des caractères IBOVAL en génomique) voit le jour grâce à un consortium regroupant le HBC, les ES charolaises UCATRC et GD, Bovins Croissance et les stations d'évaluation. La plateforme de l'Institut Pasteur de Lille permet le génotypage notamment sur les qualités maternelles grâce au programme « Vache-Veau ».

Le « Sans Corne » devient un caractère de différenciation avec des mâles aux qualités reconnues.





La filière de transformation et les consommateurs sont au centre des préoccupations du programme Qualvigènes.

Au terme d'une première année d'adhésion, nous sommes très satisfaits de la qualité de l'offre génétique de GD et des aspects techniques de la prise en compte de nos problèmes. Mais d'un point de vue politique, nous nous interrogeons sur le libéralisme du groupe GENES DIFFUSION dans son action d'implantation sur la zone AMELIS d'une part et dans ses positions au sein de notre Union nationale d'autre part. C'est également aux Professionnels présents au Conseil d'administration de GENES DIFFUSION de veiller à ce que l'harmonie entre les structures soit préservée.

En race SIMMENTAL, la génomique se met en place à partir de cet automne, en se raccordant au programme Allemand déjà opérationnel. Une gamme de taureaux sexés est proposée aux éleveurs grâce à un partenariat avec Sexing Technologies sur la plateforme de Roulans mais aussi des taureaux étrangers.

Comme je l'avais évoqué lors de l'assemblée générale 2011, nous avons travaillé dur pour reprendre l'activité du Haras de Châtenay, jusqu'ici propriété du Conseil Général de l'Ain et de la Communauté de Communes de Chalamont sous la gestion des Haras Nationaux. Deux candidatures ont finalement répondu à l'appel d'offre : Bouligneux Le Haras et Ain Génétique Service. Fort du soutien de la Chambre d'Agriculture, des Syndicats d'éleveurs de chevaux de selle et de trait du département, nous avons remporté le marché.

Nous avons pris possession du site alors que la campagne de monte était commencée. Dans la spirale de gestion des Haras Nationaux, notre comptabilité analytique montre une perte de 55 000 € mais certains signes sont positifs. La baisse d'activité à Châtenay est moins forte que celle constatée au niveau national; les équipes ont appris à se connaître et à travailler ensemble.

Il nous faut optimiser l'efficacité : la gestion comptable et administrative a été reprise par les services de Sorelva. Des partenariats ont été mis en place avec la section équine de GENES DIFFUSION, avec Aurélien LAGUIDE, un étalonnier privé ou encore avec EQUI'DIFFUSION, qui met à notre disposition son Chef de centre Julien BLOT à raison de deux jours par semaine. J'en remercie son Président, Paul COYNE.

Notre Conseil d'administration s'est donné deux ans pour que la section équine trouve son équilibre. Un gros travail est fait par notre directeur et notre chef de centre pour améliorer la communication sur toute la région Rhône-Alpes et les régions voisines et pour étoffer l'offre génétique : ainsi, nous disposerons pour la prochaine saison de monte d'un étalon phare, MALOUBET DE PLEVILLE, qui à lui seul devrait faire progresser l'activité. Je tiens à féliciter Gilles pour son implication dans ce dossier et je suis subjugué par son engouement dans la génétique équine; je n'ose pas dire qu'il devient intarrissable sur le sujet !!!

Enfin, nous avons engagé avec nos voisins d'ELIACOOP une étude de collaboration et de rapprochement de nos métiers d'entreprises de mise en place. Partageant les mêmes valeurs, CODELIA (coop de Haute-Loire) a souhaité nous rejoindre dans les discussions. Nos 3 coopératives ont un certain nombre de similitudes en termes de répartition des races, d'organisation du travail, de relation avec les adhérents, d'engagement dans la création génétique. En additionnant nos forces, nous pourrions acquérir une dimension économique qui nous permettrait d'assurer une vraie dynamique au service du développement génétique de toutes les races présentes dans notre bassin de production. Un obstacle de taille reste à lever, c'est celui de nos entreprises de sélection mais l'innovation ou l'exemple d'EMP3 seront déterminants pour assurer la réussite de cette volonté partagée.

Avant de conclure, je souhaite remercier très profondément tous nos collaborateurs qu'ils soient sur le terrain, à la taurellerie ou au siège. Une petite pensée pour Georges GUIGUE, responsable du laboratoire, qui a fait valoir ses droits à la retraite après une carrière complète au sein de notre entreprise. Bonne retraite Jojo... ! Merci aussi à tous nos administrateurs et adhérents pour la confiance qu'ils mettent dans leur coopérative et saluons plus particulièrement le travail de l'équipe engagée avec passion dans la réussite de l'EXPO DU FUTUR. Cette dernière est devenue le pilier de la promotion et de la communication de l'élevage départemental.

Pour conclure, on comprend bien que toutes ces innovations technologiques ont un grand intérêt pour l'évolution de notre métier d'éleveur, mais on doit les insérer dans une politique de développement global. La Politique Agricole Commune aura des effets importants sur l'évolution de l'élevage dans notre région où, jusqu'à maintenant, productions végétales et animales cohabitent dans la plupart des systèmes d'exploitation. L'on peut craindre une spéculation sur les productions végétales dans certaines zones mais que deviendra la montagne si l'enveloppe des aides n'est pas redéfinie ?

J'espère que Michel DANTIN pourra nous en dire plus et qu'en « bon savoyard », il a su défendre nos intérêts dans les instances du Parlement Européen.

**AIN GENETIQUE SERVICE****Résolutions**

Assemblée Générale Ordinaire,  
7 Décembre 2012

**Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumés dans les rapports.

**Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

**Troisième résolution**

L'Assemblée Générale constate un excédent net de 5 774,02 € qui se décompose en :

- déficit de 66 326,07 € sur les opérations réalisées avec les tiers non associés,
- excédent de 72 100,09 € sur les opérations réalisées avec les coopérateurs.

Conformément au plan comptable des coopératives, le déficit constaté sur les opérations faites avec les tiers est imputé sur les résultats provenant des opérations avec les associés coopérateurs.

**Quatrième résolution**

La réserve légale étant supérieure au capital social, l'obligation de dotation est remplie. Par conséquent, l'Assemblée Générale Ordinaire ne dote pas les réserves obligatoires.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartisable s'élève à 5 774,02 €.

**Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale décide de ne pas servir d'intérêts aux parts sociales détenues par les associés de la Coopérative.

**Sixième résolution**

L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividendes reçus par la Coopérative au titre des participations qu'elle détient, conformément aux dispositions de l'article L.523-1.

**Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas verser de ristourne aux associés-coopérateurs.

**Huitième résolution**

L'Assemblée Générale décide de ne pas répartir au profit des associés-coopérateurs de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne.

**Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale décide de ne pas constituer de provisions pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales.

**Dixième résolution**

L'Assemblée Générale décide de ne pas constituer de provisions pour ristournes éventuelles.





**Onzième résolution**

Compte tenu des délibérations précédentes, l'Assemblée Générale constate que le montant des excédents disponibles est de 5 774,02 € et décide de doter au poste « réserves facultatives » le solde soit 5 774,02 €.

**Douzième résolution**

Les mandats de MM. Philippe BOLLACHE (Corlier), Lionel CARRIER (Premeyzel), Eric MOULIN (Cormoz), Marcel MOYENIN (Relevant) et Didier PERTANT (Viriat) arrivent à expiration.

A l'exception de Marcel MOYENIN, tous sollicitent leur renouvellement.

Par ailleurs, M. Laurent DUPUIS (Corcelles) ne souhaite pas terminer son mandat à échéance 2013.

MM. Emeric BASSET-GAEC Basset-Guerry (St Martin le Chatel) et Stéphane BOUILLoux-GAEC Elevage le Pin (Abergement Clémenciat) sont proposés comme nouveaux administrateurs.

**Treizième résolution**

L'Assemblée Générale constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice soit au 30 juin 2012 est de 102 770 €, soit une augmentation de 10 457 € par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent.

**Quatorzième résolution**

L'Assemblée Générale ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice soit respectivement 9 030,12 € et 11 996,78 €.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 35 000 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2012-2013.



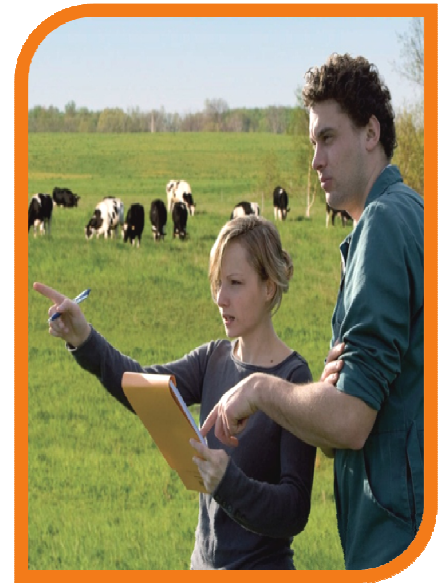
## Rapport financier

### AIN CONSEIL ELEVAGE

Le résultat de l'exercice 2011/12 est positif à + 12 891 €. La maîtrise des charges d'une part et l'accroissement des produits d'autre part expliquent ce résultat positif.

Le déficit du résultat d'exploitation, réduit à - 37 314 €, est compensé par un résultat financier et un résultat exceptionnel tous deux positifs.

Produits d'exploitation	2 078 099 €
Charges d'exploitation	2 115 414 €
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 37 314 €</b>
RESULTAT FINANCIER	27 310 €
Impôts s/ bénéfices	- 2 247 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	25 143 €
<b>RESULTAT DE L'EX.</b>	<b>+ 12 891 €</b>



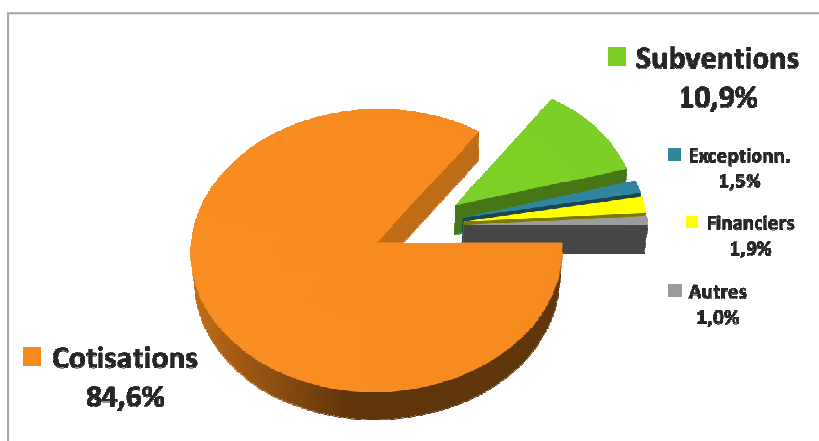
Le résultat financier à + 27 310 € est limité par la baisse des rendements des placements.

Le résultat exceptionnel à 25 143 € est toujours expliqué par des opérations classées exceptionnelles tels la revente des véhicules ou les retours sur primes d'assurance.

## PRODUITS : 2 152 403 €

Nos produits sont assurés à 84,6 % par les cotisations et ventes de services. Les subventions pour un montant de 235 215 € représentent près de 11 % de nos produits.

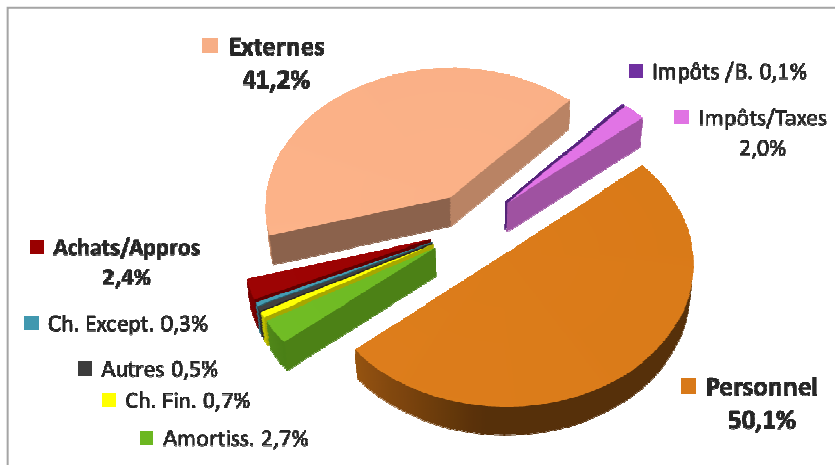
L'aide financière du Conseil Général de l'Ain constitue l'essentiel de ces subventions : elle reste essentielle à notre budget mais a baissé de 53 000 € en 2 ans.



Nous rappelons l'importance de ce soutien financier du Conseil Général et espérons qu'il sera maintenu. En effet, il profite aux jeunes installés avec 50 % de remise sur leur cotisation ainsi qu'à la conduite d'actions innovantes.

## CHARGES : 2 139 512 €

Nos charges sont constituées pour 50,1 % par des charges de personnel et pour 41,2 % par des charges externes. Les charges externes sont constituées par ordre d'importance par :



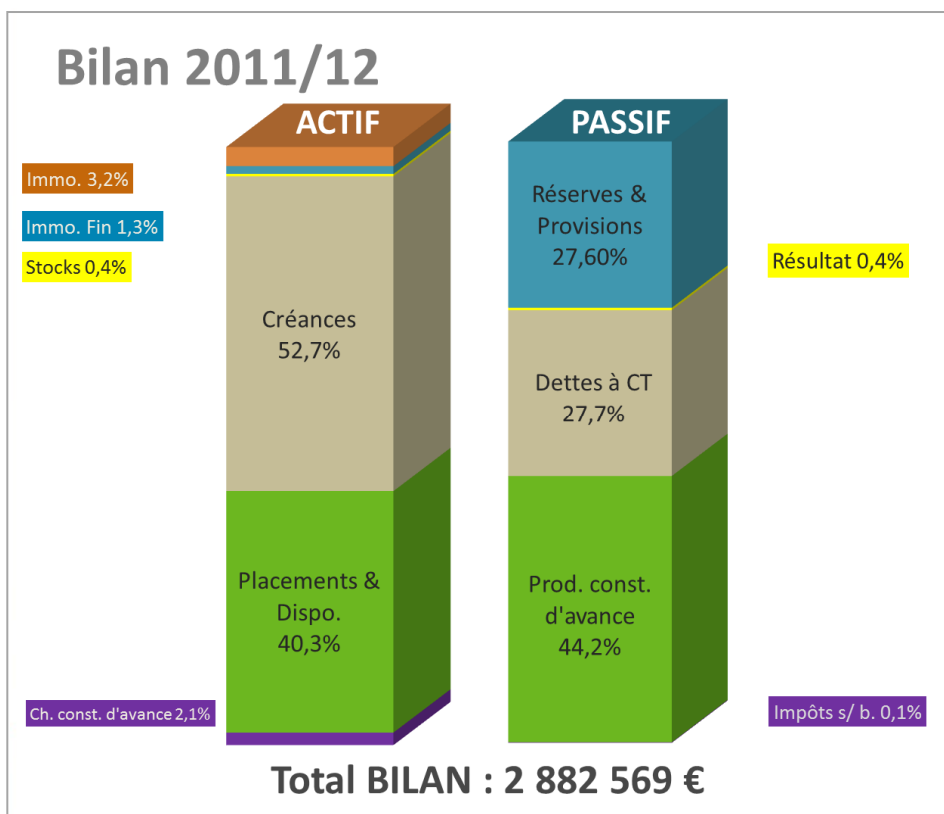
- les charges d'analyses de lait
- les charges de traitement informatique des données
- et les charges du personnel partagé avec Sorelva ou avec nos partenaires (Saône-et-Loire Conseil Elevage, Groupement d'employeur FIDOCL, Chambre d'agriculture de l'Ain).

Le résultat de l'exercice vient conforter les réserves du passif de notre Bilan.

Ces réserves représentent près de 28 % du Bilan et sont appréciés par notre Conseil d'administration comme suffisantes pour les activités de notre entreprise.

Nous avons d'importants investissements à réaliser tant au niveau de liste de pesées électronique qu'au niveau des équipements de contrôle pour les élevages "robot".

Ces investissements peuvent être assurés sereinement grâce à notre situation financière saine.



## Rapport moral du Président

### MICHEL PIVARD

Notre exercice 2012 se termine sur une note mitigée.

Nous avons eu une activité très soutenue dont nous sommes très satisfaits. Notre nouvelle offre de services a rencontré un très bon succès; nos résultats financiers en attestent.

L'évolution du nombre de nos adhérents est toujours orientée à la baisse même s'il est moindre que les 5 % de baisse du nombre de livreurs de lait aux entreprises laitières. La restructuration des élevages fait disparaître des élevages mais peu d'éleveurs et peu de vaches laitières.

Les perceptions internationales sur le lait sont plutôt favorables (notamment sur le marché asiatique) mais qui restent à vérifier dans

le temps. Les prix, en particulier au niveau français, ne sont pas au rendez-vous pour les producteurs.

En lait standard, les prix sont repartis légèrement à la baisse même si les volumes produits cet été montrent un recul par rapport à l'an passé. Le tout se fait dans un contexte de forte hausse des intrants.

La collecte départementale a reculé de 6,52 % en octobre et on est à -5,25 % depuis le début de la campagne pour l'UCLA.

En zone AOC Comté, la production des 12 derniers mois (57 750 to) est en hausse de 0,7 % par rapport à celle des 12 mois précédents.

Au niveau des ventes, elles sont en hausse de 5,7 % par rapport aux ventes des 12 mois précédents.

A la coopérative d'Etrez, un nouveau conseil d'administration s'est donné comme objectif de mieux rémunérer les adhérents, tout en regagnant de la rentabilité sur l'outil industriel et de la marge sur la commercialisation. A Leyment, c'est le fait d'arriver à une solution pérenne, qui préoccupe toujours les producteurs. On est toujours dans un contexte difficile du marché de l'emmental, en attente de la mise en service des unités de poudre de lait aujourd'hui en chantier ou en projet en France. Elles devraient capter des volumes importants de lait d'excédent qui se transforme en emmental.

Dans le contexte économique et de prix actuels, les élevages de nos zones de plaine sont aujourd'hui très interrogatifs sur leur pérennité avec des cours de céréales très élevés et des obligations environnementales contraignantes pour les élevages.

Bien sûr, ce sont les hommes et les femmes qui travaillent dans ces élevages qui auront à décider de leur avenir. Pourtant, nous souhaitons souligner l'importance de la filière laitière quant à l'économie départementale. Chacun sait que l'élevage laitier génère beaucoup plus d'emplois depuis la production jusqu'à la transformation. Il est également bien évident que la suppression d'un troupeau de vaches est très souvent définitive.

La réflexion sur notre nouvelle offre de services a été l'occasion pour nous de réfléchir à nos valeurs. Nous pouvons communiquer aujourd'hui sur ces valeurs partagées au sein de l'entreprise. Elles vous sont rappelées et ce sont l'innovation, l'efficacité, la qualité et l'indépendance.

L'innovation nous semble essentielle pour nous adapter aux évolutions et aux besoins des adhérents. L'innovation concerne aussi bien le contrôle de performances que le conseil. C'est ainsi que nous investissons dans la mise au point de méthodes de travail modernes comme la liste de pesées électronique ou le transfert automatique de données par Ori-automate entre l'élevage et le site de Ceyzériat.



Nous investissons également dans une valorisation du spectre de l'analyse infra-rouge pour mettre au point de nouveaux critères. Nous investissons aussi dans nos outils et nos méthodes de conseil comme le rapport technique vous en fera état. L'efficacité est une valeur que nous cultivons et qui nous convainc de conserver le maximum de proximité entre notre personnel et les adhérents. Nous travaillons en petite équipe en région et en secteur géographique avec une prise directe sur le terrain.

Cette proximité est à relier avec la carte qui s'affiche sur l'écran. Vous avez sous les yeux les volumes de lait produits par canton en région Fidocl. Vous pouvez visualiser facilement la proximité de la Bresse de l'Ain et la Saône-et-Loire. Notre voisin a pratiquement tout son bassin de production laitier à côté du nôtre. Vous comprenez facilement que la géographie facilite une organisation de proximité de notre personnel y compris nos ingénieurs d'encadrement, qui sont presque tous maintenant partagés entre nous. Nous avons collaboré depuis plus de 5 ans avec des conventions et des refacturations entre nous jusqu'à ce jour.

Mais nous souhaitons aller plus loin en proposant une fusion en 2013. Cela devrait être proposé au cours de nos assemblées générales dans un an. Pour y arriver, nous avançons dans notre organisation commune. Notre Conseil d'administration et notre Bureau se sont réunis au cours de 2012 pour imaginer notre futur commun. Malheureusement pour nous, une nouvelle loi fiscale nous complique inutilement le travail de rapprochement. Les transferts d'actifs sont lourdement fiscalisés aujourd'hui mais nous avons rendez-vous en 2013 avec les services de Bercy pour trouver des solutions acceptables pour plusieurs entreprises de notre branche qui ont, comme nous, un projet de fusion.

La fusion avec notre voisin est en bonne marche; elle simplifiera la gestion de nos nombreux travaux communs. Mais nous poursuivons le développement de notre intégration au sein des Organisations d'élevage de Ceyzériat pour l'Ain ou des relations avec les autres partenaires d'élevage en Saône-et-Loire. Au sein de Sorelva nous avons optimisé la qualité des services administratifs. Nous avons des compétences variées et larges tout en ayant un coût optimisé. La raison économique n'est pas la première motivation de cette fusion car nous ne pouvons pas attendre beaucoup d'économie significative puisque les postes de terrain font l'essentiel de nos charges aujourd'hui. La qualité de services est par contre liée à une taille suffisante pour disposer d'encadrement et de compétences.

Nous avons prévu de renforcer l'équipe d'encadrement avec une recrue partagée entre Ain et Saône-et-Loire. Le remplacement de Pierre Fatet, parti en retraite l'année passée, a été organisé avec la Chambre d'Agriculture 71. Le dossier « qualité du lait » est aujourd'hui confié à Laurent Courtot sur l'Ain et la Saône-et-Loire. Mais il nous manque une personne pour animer les groupes d'éleveurs et dynamiser l'utilisation des services de conseil.

Nous avons prévu de faire une grande opération de communication dans le réseau FCEL sous le nom de la Quinzaine du Conseil. A cette occasion, nous proposerons des Portes-Ouvertes en élevage pour présenter des réalisations de conseil intéressantes et réussies. Cela se fera du 4 au 17 mars et je vous invite à retenir ces dates dès à présent. Plus encore que dans toute entreprise, la réussite d'une structure de services est très dépendante de la réussite d'une équipe à mobiliser toutes ses compétences, son énergie pour rendre le service attendu. Nous avons la volonté de réussir à mobiliser cette énergie pour être à l'écoute de l'évolution des besoins de conseil des éleveurs.



## AIN CONSEIL ELEVAGE

### Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire  
7 Décembre 2012

#### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012, clos le 30/06/12, et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes présentés dans le fonds et dans la forme et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale reconnaît l'excédent de 12 891,57 € et décide de l'affecter au compte de réserve facultative.

#### Troisième résolution

Les mandats de MM. Alain PACCAUD (Vonnas), Stéphane PASSOT (Sermoyer) et Fabrice PERRET (Hotonnes) arrivent à expiration. Tous sollicitent leur renouvellement.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2011-2012 soit 5 272,24 € pour les frais de déplacement et 7 985,54 € pour les indemnités de temps passé.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 15 000,00 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2012-2013.





## Rapport financier BOVI COOP

Le COMPTE DE RESULTATS de l'exercice 2011/12 fait apparaître :

- un résultat d'exploitation négatif à 52 821 € compte tenu d'une dotation de 450 000 € aux caisses de régulation pour compléments sur apports aux éleveurs,
- un résultat financier positif de 139 842 €,
- un résultat exceptionnel excédentaire de 72 229 €.



Produits d'exploitation	53 439 K€
Charges d'exploitation	53 492 K€
dont compléments sur apports	- 450 K€
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 53 K€</b>
RESULTAT FINANCIER	+ 140 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 72 K€
<b>RESULTAT DE L'EX.</b>	<b>+ 159 K€</b>

Le total des PRODUITS (53 693 692 €)  
est supérieur au total  
des CHARGES (53 534 443 €)  
faisant ressortir un résultat net positif  
de 159 249 €.

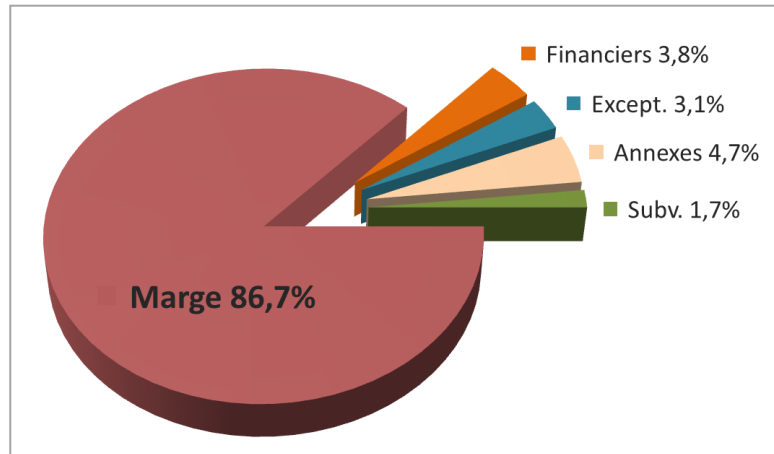


## PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : 3 693 777 €

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 12,6 % et atteint 53 351 456 €.

L'activité du groupement spécialisé représente 27 % du chiffre d'affaires.

La marge commerciale globale est de 3 204 065 € après dotation aux caisses de régulation et représente 86,7 % des ressources de fonctionnement de BOVI COOP contre 87,9 % l'exercice précédent.



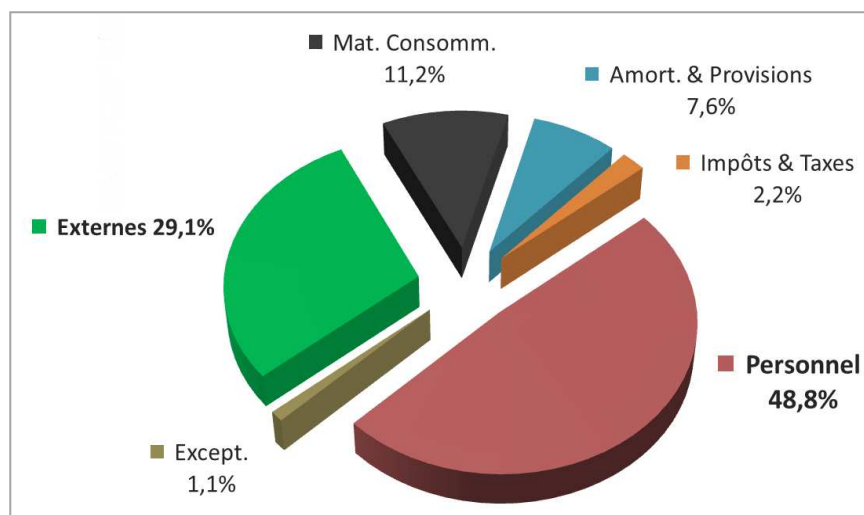
Les subventions sont stables et s'élèvent à 62 527 €.

Les produits financiers sont en légère progression à 141 511 €.

## CHARGES : 3 534 528 €

Les charges de personnel correspondent à 32 ETP pour un montant de 1 727 361 €.

Les charges externes représentent le 2<sup>ème</sup> poste de charges avec 1 014 182 €. Les postes les plus importants sont : entretien de véhicules, personnel mis à disposition, transports, déplacements et honoraires vétérinaires.

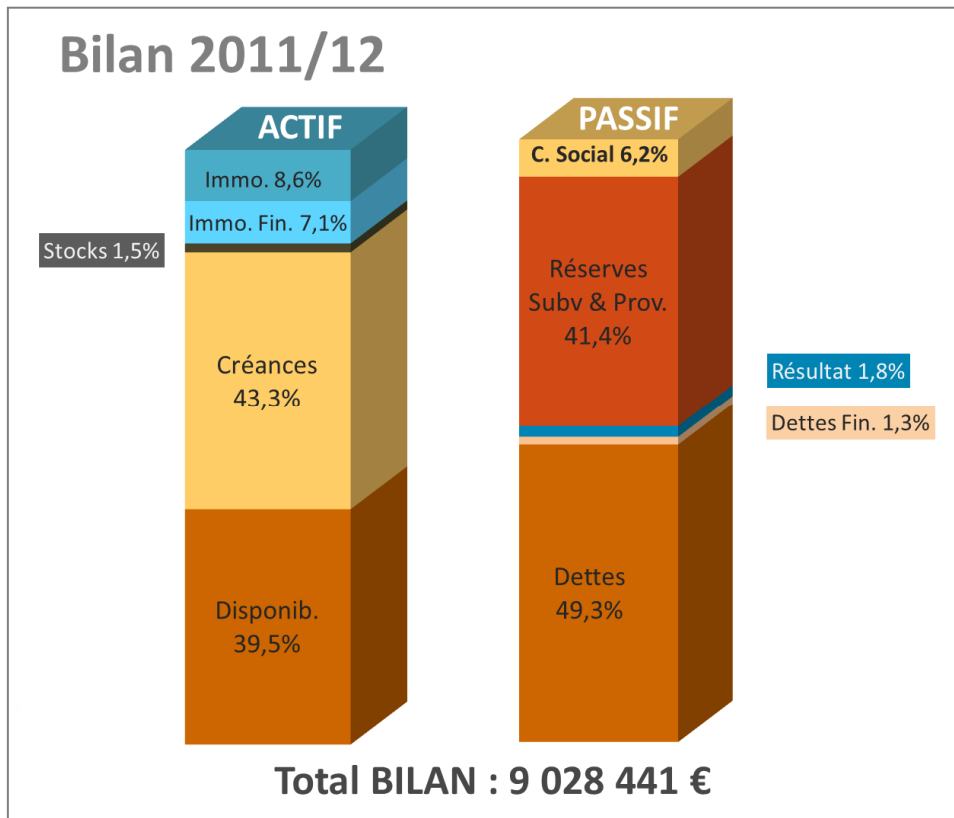


Les matières consommables sont constituées à 92 % par le carburant pour un montant de 365 422 €.

Les amortissements s'élèvent à 259 596 €. Les charges d'exploitation ont progressé de 151 633 € par rapport à l'exercice précédent (+ 4,5 %).

Sur le résultat de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de doter les caisses de régulation à hauteur de 450 000 € :

- 252 000 € aux petits veaux et gros bovins en confiance
- 143 000 € aux Jeunes Bovins en contrat,
- 35 000 € aux veaux sevrés
- 20 000 € aux veaux de lait BRESSOU.



#### **L'ACTIF du Bilan 2011/12 nous présente les moyens de BOVI COOP :**

- les immobilisations incorporelles (logiciels) pour une valeur nette comptable de 103 928 € et les immobilisations corporelles (construction, matériel de transport) pour une valeur nette comptable de 675 792 €.
- les immobilisations financières pour 639 003 € principalement constituées par des participations financières dans TROPAL, COOPEX MONTELIARDE, SICAREV et FILIERE BOV'AIN.
- les stocks s'élèvent à 133 668 €.
- les créances, essentiellement « Clients » représentent 43,3 % du BILAN et s'élèvent à 3 902 719 €.
- les placements et disponibilités s'élèvent à 3 568 145 € et représentent 39,5 % du Bilan.

#### **L'examen du PASSIF nous donne l'origine des ressources de BOVI COOP :**

- le capital social pour 561 313 €.
- les réserves s'élèvent à 3 559 849 € soit 39,4 % du Bilan.
- le résultat s'affiche à 159 249 €.
- les provisions pour charges atteignent 181 018 €.
- les dettes financières pour un montant de 117 756 € correspondent aux emprunts et au capital social à rembourser.
- Les autres dettes d'un montant de 4 449 256 € correspondent pour 67 % aux apports de bovins et pour 23 % aux dettes adhérents par le biais des caisses de régulation.

## Rapport moral du Président GILBERT LIMANDAS

Je me félicitais, il y a un an, du contexte enfin favorable pour la plupart des productions agricoles de notre région.

Depuis lors, malgré une hausse très nette des prix de nos approvisionnements en tourteaux, carburant, engrais et autres produits phyto, la hausse de nos prix de vente vont permettre enfin une amélioration des revenus des agriculteurs.

Et parmi eux, je pense tout particulièrement aux producteurs de viande bovine, naisseurs allaitants ou engraisseurs dont le revenu moyen était très en retard depuis l'année 2000 et sa crise de l'ESB.

Une ombre au tableau, toutefois, concerne le prix du lait qui était en baisse sur les 6 derniers mois mais qui, en cette fin d'année du fait de la diminution de collecte, devrait s'améliorer. Reste aussi, et c'est un autre débat, la situation de la filière et de certaines de ses entreprises qui sont en grandes difficultés.

Ceci étant, en cette période de crise financière, d'inflation, de chômage, de délocalisations d'entreprises, nous devons être satisfaits d'enregistrer une reprise des installations en agriculture et une envolée des inscriptions d'étudiants en classe de BTS agricole.

Ce sont les signes d'un renouveau de l'image de l'agriculture et de ses métiers et de l'idée qu'il doit être possible de vivre dignement et durablement en tant qu'agriculteur. Ce sera également notre rôle en tant que Coopérative de donner des moyens à tous les jeunes, qui veulent entreprendre dans le métier.

Parmi les moyens de soutien de BOVI COOP aux nouveaux producteurs, je rappelle notre participation au PIDA bov'ain, qui finance au taux de 0% le cheptel des adhérents les premières années pour l'engraissement de jeunes bovins, de veaux Bressou ou de veaux sevrés et qui contribue à l'acquisition d'un cheptel de vaches allaitantes.

Il y a également les moyens dégagés sur notre résultat financier pour abonder nos caisses de régulation, qui garantissent un prix de reprise des veaux sevrés et Bressou et la sécurité apportée aux engraisseurs de JB par notre caisse de régulation.

De plus, il est prévu, en cas de construction d'un bâtiment par un jeune agriculteur, une aide complémentaire pour couvrir l'amortissement de ce bâtiment en cas d'insuffisance des prix de vente par rapport au prix de revient.

2012, c'est l'année de démarrage du nouveau CROF qui devrait être prochainement signé avec le Conseil Régional. Les moyens financiers dégagés par le CROF vont être essentiellement orientés sur les nouveaux producteurs. Le but est là aussi d'inciter à l'engraissement des bovins dans notre région. Nous pensons qu'il est capital de générer de la valeur ajoutée sur nos territoires et de conforter nos filières et les outils d'abattage.

Face au développement de la culture des céréales très rentable depuis quelques années et moins exigeante en main d'œuvre, nous pensons qu'il faut encourager l'élevage et le maintien d'exploitations de polyculture élevage qui génèrent beaucoup plus de richesses sur un territoire.

Nous sollicitons également toutes les administrations pour un allègement des normes en tous genres et des contrôles qui, systématiquement, pénalisent les productions animales et découragent les éleveurs.



Que ce soit dans le cadre des bassins versant des rivières des zones vulnérables, de la directive nitrate ou des dispositions Franco-Françaises pour exporter des bovins, toutes ces contraintes répétées désengagent les agriculteurs des productions animales. Et par la même, elles appauvrissent nos départements en besoin de main d'œuvre salariée et en diminuant les investissements de production et de transformation.

2012 est également l'année internationale des Coopératives, sans doute nécessaire, pour valoriser une organisation ancestrale et universelle qui a fait ses preuves partout dans le monde. Il est vrai que sous la pression d'un libéralisme débridé et sous la dictature du profit à court terme glorifié par le monde de la finance et les sociétés anglo-saxonnes, certains oublient que le but ultime de toute organisation doit être le bonheur et la préservation des hommes et des femmes, qui la composent.

S'il faut communiquer sur le fait que les Coopératives ne sont pas des sociétés de capitaux mais des sociétés composées d'hommes et de femmes, qui détiennent le pouvoir de leurs orientations et de la répartition de leurs richesses, alors rappelons-le sans cesse.

S'il faut expliquer que les Coopératives, compte tenu de leurs statuts, ne sont pas délocalisables et qu'elles ont été créées pour mettre des moyens en commun afin de garantir l'intérêt de leurs actionnaires qui sont en fait des sociétaires, alors rappelons-le.

En ce qui nous concerne, pour continuer d'avancer, nous devons convaincre le maximum d'agriculteurs de nous rejoindre afin de regrouper l'offre et de mutualiser nos charges. Nous pourrions alors réellement peser sur les marchés pour défendre nos prix de vente et profiter plus équitablement de la valeur ajoutée générée par leur transformation.

Notre monde agricole occidental a perdu la bataille de la distribution et il ne sera plus possible de l'intégrer financièrement. Il nous reste à ne pas perdre pied dans le monde de la production, de la transformation, de la génétique animale, et de la commercialisation de la production de nos exploitations.

Nos Coopératives sont là pour cela et elles garderont tout leur sens à travers les générations si elles continuent d'œuvrer dans l'intérêt de leurs adhérents.

A court terme en défendant leur revenu et celui de leurs salariés... mais aussi à long terme car, bien gérée, la Coopérative est le seul modèle de société économique transmissible uniquement à des individus, qui seront en même temps ses utilisateurs en qualité de fournisseurs ou de clients.

Au cours de cette année décidément fertile en évolutions de toutes sortes, nous avons été contactés par des éleveurs adhérents de la Coopérative laitière d'ETREZ, récents administrateurs, qui nous ont alertés sur leurs difficultés en tant que producteurs et sur la dérive de leur Coop, liée à un problème de direction.

Le Conseil de BOVI COOP, lors de sa réunion du 9 mai 2012, a accepté de mettre à disposition temporairement Yann LE SCOUEZEC, avec son accord, pour une part de son temps, en tant que Directeur Administratif et Financier de leur Coopérative.

Yann avait au préalable demandé à travailler en tandem avec un professionnel du milieu laitier.

Jacky FROMONT, ancien directeur d'ETREZ, a accepté cette mission et nous pouvons l'en remercier.

Le seul but de cette collaboration a été de fournir une réponse très rapide à un problème de management et d'aider à restructurer et à relancer la Coop laitière d'ETREZ; l'objectif prioritaire étant de défendre le revenu des producteurs.

Nous avons des adhérents communs et l'agriculture du département a besoin d'avoir des coopératives en bonne santé et qui assurent l'avenir de leurs sociétaires. Nous n'avons sur ce dossier aucune ambition politique ou égomonique. Le Conseil de BOVI COOP espère uniquement que cette solution sera salutaire et profitable à cette Coopérative et à ses adhérents.



Pour faire face à ce surcroît de travail, Yann a pris ses dispositions à BOVI COOP pour déléguer temporairement une partie de son activité. Pour l'instant, cette collaboration s'est faite sans nuire au bon fonctionnement de BOVI COOP.

Pour conclure sur ce sujet et sur ceux que j'ai évoqués précédemment, je souhaite remercier mes collègues administrateurs pour leur participation à nos Conseils et surtout pour leur soutien unanime dans toutes nos prises de décision.

Je remercie notre directeur, Yann LE SCOUEZEC, et l'ensemble de nos salariés pour la qualité de leur travail et pour leur motivation qui se traduit cette année encore par des résultats, d'activité et financier, excellents.

Le Conseil de BOVI COOP est satisfait de constater que son orientation commerciale et ses choix d'un modèle coopératif clairement orienté sur la défense des intérêts des agriculteurs, est plébiscité par le plus grand nombre d'entre eux. C'est ce que prouve notre progression continue d'activité alors que les effectifs bovins de notre région sont en baisse régulière.





**BOVI COOP**

## Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire, 7 Décembre 2012

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011-2012 clos le 30/06/12 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

### Troisième résolution

L'Assemblée constate que le capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 juin 2012, s'élève à 561 313,50 € contre un montant de 494 287,50 € à la clôture de l'exercice précédent. Le capital social a donc augmenté de 67 026 €.

### Quatrième résolution – dotation des réserves obligatoires

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 159 249,55 €, dont un résultat résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 152 302,55 € et un bénéfice résultant des opérations faites avec les tiers de 6 947,00 €, l'Assemblée Générale Ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- |  |             |
|--|-------------|
| ▪ Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé hors opérations tiers) : | 15 230,26 € |
| ▪ Réserve compensant le remboursement de parts sociales :                | 0,00 €      |
| ▪ Réserve résultant d'excédent non réparti :                             | 72 229,40 € |
| ▪ Réserve sur les opérations avec les tiers non associés :               | 6 947,00 €  |

Après imputation des dotations des réserves obligatoires, l'excédent net réparti s'élève à 64 842,89 €, inscrit à la réserve facultative.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société Coopérative et ses administrateurs ainsi que les conventions passées entre des sociétés ayant des administrateurs communs, approuve les conventions.

### Sixième résolution

Les mandats de MM. Marc BESSARD (Romans), Pascal BOUDOT (la Chapelle de Mardore-69), Nicolas BOLON (Vieu-en-Valromey), Cyril COMBE (Vaugneray-69), Bertrand DESCROUX (St Clément de Vers-69), Etienne FAUVET (Lent), J-Pierre LETHENET (Curciat Dongalon), Pascal PROST (Cesseins) et Alexis SCHOETTEL (Massignieu de Rives) arrivent à expiration. A l'exception de MM. BESSARD, BOUDOT et BOLON, tous sollicitent leur renouvellement.

MM. Alain DECHER (Grièges) et Fabrice PERRET (Hotonnes) sont proposés comme nouveaux administrateurs.

### Septième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements d'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2011-2012 soit 15 735,64 €.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

Elle adopte le budget 2012/2013 pour ces mêmes indemnités pour un montant de 16 000 €.



# Rapport technique



## Rapport technique

Jean-Marie NICOLAS  
Gilles MERVANT  
Yann LE SCOUEZEC  
Jean-Luc CHEVALLIER



L'insémination bovine, qui constitue le cœur de métier d'AGS, a connu une bonne stabilité sur l'exercice 2011/12 avec 46 603 IAP réalisées. Depuis deux campagnes, le niveau d'activité s'est redressé et se maintient. Nous avons retrouvé le volume de vaches inséminées d'il y a 3 ou 4 ans grâce à la prospection réalisée en races allaitantes et dans un contexte peut-être un peu plus favorable. Cette évolution est par contre variable d'une zone à l'autre : en Bresse, le niveau d'activité progresse depuis 2 ans et il est même plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en 2005. La Bresse se confirme bien être "la zone d'élevage" du département. Sur la Dombes, par contre, la baisse des IA en 2009/10 n'a jamais été récupérée. L'augmentation de la taille de certains troupeaux ne compense pas les cessations laitières. Sur la partie Montagne enfin, la baisse est structurelle depuis plusieurs années, mais l'activité se maintient au même niveau depuis 3 ans.

La Montbéliarde reste, et de loin, majoritaire sur le département. Les IAP réalisées avec des taureaux de cette race représentent près de 60 % de l'activité de la coopérative. La Prim'holstein arrive en 2<sup>ème</sup> position pour les races laitières, avec 16 % des IAP. L'une comme l'autre diminue très légèrement, respectivement de 0,9 % et 0,4 % sur l'exercice. La Simmental reste stable mais représente moins de 2 % des IAP. En races allaitantes, la plus utilisée est la Charolaise, pour partie en croisement sur laitières et pour partie en race pure. Le nombre total d'inséminations effectuées avec des taureaux charolais reste stable et dépasse maintenant le seuil de 20 % d'activité de la coopérative. La proportion tend à s'inverser en faveur des IA race pure qui constituent aujourd'hui plus de la moitié des inséminations charolaises. Elles progressent de 3 %, tandis que les IA en croisement sur races laitières baissent dans les mêmes proportions. Les autres races utilisées représentent moins de 5 % des inséminations et parmi celles-ci on notera prioritairement la Limousine et la Blonde d'Aquitaine.

L'utilisation de la technique de synchronisation des chaleurs a connu une très légère baisse sur l'exercice. Le volume d'activité oscille entre 3 400 et 3 700 femelles synchronisées par an, sur les 5 dernières années. Nous avons opéré un changement de vétérinaire conseil fin 2011. L'encadrement de notre FSE est désormais réalisé par le Dr Eric DE MASSIAS du Cabinet LE CLAIR MATIN à Bourg-en-Bresse.

L'échographie, démarrée il y a 8 ans à AGS, a peu à peu supplanté les palpations rectales comme technique de constat de gestation. Sur 2011/12, 50 353 constats ont été réalisés, dont plus de 80 % par échographie. 7 vaches inséminées sur 10 font aujourd'hui l'objet d'un constat de gestation par la coopérative.

47 élevages ont signé un contrat global de suivi de la reproduction « FERTI + » pour l'ensemble de leur cheptel. Ce service connaît une progression annuelle sensible et le nombre d'éleveurs utilisateurs comme le nombre de vaches concernées ont doublé en 4 ans.

AGS possède une activité « petits ruminants » qui, même si elle est presque confidentielle, existe et nous avons la réelle volonté de la développer. Le nombre d'IA caprines reste très modeste mais il commence à progresser. Dans cette espèce, le service échographies connaît un bel essor depuis 2 ans.

La déception vient un peu des ovins, où notre service échographie initié en 2007/08 avait très bien démarré; mais la baisse continue enregistrée depuis 3 ans amène un questionnement sur l'intérêt ou le positionnement du service. Nous rencontrerons les responsables professionnels ovins sur ce sujet.

Tout le réseau national du Contrôle laitier a changé de nom pour s'appeler Le Conseil en Elevage. La signature ajoutée à notre logo illustre bien nos activités au quotidien à savoir donner du sens à la mesure. En effet, le conseil en élevage est notre finalité essentielle. Pour cela, nous nous appuyons sur les mesures faites par le contrôle de performances. Le conseil valorise aussi des mesures de capteurs installés sur les appareils récents, utilisés en ferme comme, par exemple, sur les robots et nous facilitons leur exploitation en automatisant les échanges avec Ori-automate, qui est un logiciel approprié. Le conseil donne le sens à la mesure pour gérer et piloter un troupeau de façon optimale.

BOVI COOP enregistre, cette année encore, une progression d'activité de 1,5 %. En 12 ans, depuis 2000 et la fusion avec COPROVI, notre activité a progressé de 40 %. Etant bien entendu que dans ces chiffres, figure l'activité récupérée sur le Rhône et la Savoie suite à la fusion avec la CERL et la reprise de l'activité de COPELSA.



Cette dynamique constante nous a garanti, jusqu'à présent, des résultats financiers satisfaisants et nous a permis de nous adapter à la restructuration de nos clients qui, eux aussi, ont changé de dimension.

BOVI COOP collecte dorénavant 1 527 animaux par semaine dont 534 gros bovins abattus, 742 petits veaux et 41 génisses d'élevage ou vaches à lait.

L'analyse approfondie de notre activité de l'année nous montre que ce sont les petits veaux, les vaches de réforme en forte progression et les génisses d'élevage qui ont progressé cette année... ce qui rend le constat identique à celui de 2011 : nous devons notre progression à la poursuite de notre taux de pénétration dans les élevages laitiers.

Depuis le premier janvier 2012, la Chambre d'agriculture a repris la gestion directe de l'identification bovine, ovine et caprine en s'appuyant sur le savoir-faire de vos Organisations d'élevage, sur le site de Ceyzériat.

Cette année, le cap des 60 % de mouvements notifiés par voie électronique a été franchi ! En 2013, la diffusion des logiciels Boviclic web et pc sera organisée sous le label des Organisations d'élevage de l'Ain.

La révolution génomique est arrivée il y a 3 ans en Montbéliarde et Prim'Holstein. Avec l'arrêt du testage sur descendance dans ces 2 races depuis 2009, la part des inséminations réalisées avec les taureaux génomiques ne cesse de croître : 45% des IA en Prim'Holstein et plus de 35% en Montbéliarde sur l'exercice écoulé. On peut d'ores et déjà avancer que plus de 50% des inséminations seront réalisées avec des taureaux génomiques dans chacune de ces deux races sur l'exercice 2012/13 !

On n'est pas encore là en Simmental, mais le passage à la génomique a été décidé cette année grâce notamment aux partenariats avec l'Allemagne et l'Autriche. Le testage sur descendance a été arrêté et les jeunes taureaux génomiques français sont diffusés avec leurs Profils comme en Montbéliarde, tandis que leurs homologues allemands bénéficient d'index publiés, tout comme les gammes Génumo Privilège ou GD Premium. En Charolaise comme dans les autres races allaitantes, les travaux de recherche sont en cours et le passage à la génomique va se faire d'ici 2 à 3 ans, grâce aux travaux de l'INRA et des entreprises de sélection sur les programmes Degeram, Qualvigène, Hornout ou Vaches-Veaux.

La semence sexée, apparue il y a quelques années seulement, est devenue une composante à part entière dans les plannings d'accouplements, en particulier en Montbéliarde avec la stratégie résolument volontariste d'UMoTest et la plateforme de sexage à Roulans. Près de 15 % des IAT ont été réalisées avec des doses sexées dans cette race et près de 8 % en Prim'Holstein.

Cette technologie permet aux éleveurs de décider de leur renouvellement et non plus de le subir. Le progrès génétique est considérablement augmenté lorsqu'on insémine ses meilleures vaches et génisses en doses sexées. La semence sexée commence à être utilisée en Simmental (près de 4 % des IAT) tandis qu'elle reste très minoritaire dans les races allaitantes, où elle représente moins de 1 % des inséminations.

Les résultats obtenus sont conformes aux données avancées, avec plus de 90 % de veaux femelles nés en race Montbéliarde sur l'ensemble des coopératives UMOTEST. Le taux de gestation progresse et atteint 61% sur génisses contre 48 % sur vaches.

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, le service génotypage des femelles a été proposé à nos adhérents dès l'automne 2011. 170 génisses Montbéliardes et Prim'Holstein ont fait l'objet de prélèvements sanguins à des fins d'analyse ADN par Labogena, conduisant à une indexation très précise sur l'ensemble des caractères. C'est un véritable "plus" apporté aux éleveurs dans la connaissance du potentiel génétique de leurs génisses et ceci notamment sur les caractères fonctionnels. Outre l'intérêt en termes d'optimisation des accouplements sur les femelles génotypées, c'est un formidable outil pour mieux choisir les génisses à garder pour le renouvellement. L'estimation génomique des femelles atteint en effet la même précision que celle des mâles. C'est du jamais vu et cela permettra une augmentation importante du progrès génétique dans les élevages utilisant la technique.

Depuis cet été, nous sommes passés au prélèvement de cartilage auriculaire au lieu des prises de sang et une puce de génotypage "allégée" à 6 000 marqueurs. Ceci induit une baisse des prix importante et on devrait dépasser les 1 500 génotypages sur la zone AGS pour l'exercice 2012/13.

Le contrôle laitier avait été créé pour indexer les taureaux et les données de pesées ont été remontées dans d'énormes bases informatiques pour réaliser ces calculs d'indexation. Puis, les données ont été utilisées en élevages, chaque mois, pour piloter le troupeau et la qualité du lait livré aux entreprises laitières. Maintenant, c'est toute la gestion du troupeau qui est facilitée par le contrôle du mois.

Nous avons fait travailler des bio-mathématiciens pour exploiter nos bases de données et mettre en évidence les corrélations entre résultats et conduites de troupeaux.

Ainsi, nous pouvons aujourd'hui disposer d'un système expert inclus au rendu de résultats pour proposer un conseil pertinent. Par exemple, en utilisant le taux butyreux et le taux protéique du premier et du second contrôle, nous pouvons conseiller et prévoir la fertilité et la fécondité d'une vache ou donner son état d'acidose et d'acétonémie. Ces résultats sont reportés dans des graphiques très illustrés sur le valorisé VISIOLACT.

Notre nouvelle offre de services valorise le contrôle de performances de façon plus poussée. Nous avons pris l'engagement vis-à-vis des adhérents de surveiller les résultats de leur troupeau et de les alerter avant que les difficultés ne surviennent. C'est l'engagement de VISIOLACT. Ensuite, pour répondre soit aux problèmes soit à des objectifs définis, nous proposons une panoplie de conseils particuliers : le choix est large et laissé à chacun, selon ses choix et besoins. Nous comptons au sein de nos adhérents des élevages très différents.

Nous leur assurons la mise à disposition des compétences en accord avec leurs objectifs. Certains ont fait le choix de l'intensif et veulent maximaliser les productions; d'autres au contraire veulent extensifier voire passer en bio. Nous mettons à disposition de TOUS des conseillers en mesure de les accompagner. Et nous sommes fiers d'avoir des adhérents de 15 vaches à 5 000 litres en vente directe tout comme des élevages de 200 vaches à plus de 10 000 litres de lait par vache. Les choix sont de la responsabilité de l'éleveur; le conseil doit être approprié en respectant les choix de l'éleveur.

Le prix d'achat de toutes les catégories d'animaux est en forte hausse à l'exception de celui des petits veaux : +12 % pour les vaches de réforme qui avaient déjà progressé de 5 % l'an dernier,  
+ 16 % pour les Jeunes bovins Montbéliards qui avaient déjà pris 7 % en 2011  
+ 11 % pour les Jeunes bovins Charolais  
et + 5 % pour les génisses prêtes, ceci pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Le prix des petits veaux, quant à lui, marque le pas avec + 7 % en 2 ans. C'est la conséquence de la restructuration des sociétés d'intégration de veaux de boucherie et du prix élevé de la poudre de lait et de ses dérivés. Ces 7 % d'augmentation du prix moyen des veaux ont été, en fait, gagnés par l'amorce d'un réétalement des vêlages engagé depuis 2 ans; ce qui dégage une proportion plus importante de petits veaux vendus en période de cours élevés.

La commercialisation des suppléments nutritionnels de la gamme « Repro » de NUTRAL avait démarré à l'automne 2010, avec la volonté d'apporter des solutions complémentaires à nos adhérents pour gérer la reproduction dans leurs cheptels. Cette activité a vu son volume et son chiffre d'affaires doubler sur l'exercice écoulé.

Il en est de même pour la vente des matériels de détection des chaleurs et des vêlages : HeatPhone et VêlPhone de la société MEDRIA. Ces outils sont des auxiliaires précieux pour les éleveurs, notamment dans les troupeaux de grande taille et ils connaissent un succès croissant.

Les services de conseil vont de la prairie au tank à lait avec tous les aspects économiques, de qualité ou encore de technique de production que cela suppose. Les spécialistes et experts peuvent compléter la prise en main initiale du conseiller généraliste du secteur. Cette année, nous avons renforcé notre compétence sur la nutrition en formant une équipe de 5 techniciens aux dernières préconisations en la matière. De même, sur la qualité de la traite, nous préparons un nouveau service qui s'appuie sur l'utilisation en salle de traite du LactoCorder pour avoir les courbes d'éjection du lait.



La gestion de la reproduction est mieux appréciée depuis que les résultats de l'expérimentation THAM nous ont permis de construire une expertise de conseil de mise à la reproduction. Suite au programme Agramir pour doser les acides gras du lait en infra-rouge, nous pouvons mieux approcher les déficits énergétiques du début de lactation. La réalisation d'analyses de fourrages en grand nombre a permis de montrer la diversité des valeurs et la nécessité de références plus fines.

L'innovation reste un pilier pour l'évolution de nos services. Sur la partie fourragère, nos activités de recherche sont très importantes. Nous continuons pour la 3<sup>ème</sup> année à suivre les essais Pep de luzerne à Confrançon et de graminées aux Sardières. La comparaison des mélanges implantés apporte des réponses aux questions locales. D'ailleurs, le projet de séchage collectif de Luzerne, suivi avec Tanguy sur la Bresse à Lescheroux, se servira de ces essais pour conduire la production de fourrages.

La prairie et la pâture sont encore utilisées par des élevages en AOC et au-delà. L'action régionale Pâtura s'appuie sur des parcelles de référence pour enregistrer les stades et mettre à jour nos références. Les mélanges de céréales appelés méteils sont utilisés en fourrages surtout dans le Sud et un peu dans notre département. Pour en faire un point, nous avons réalisé une grande enquête auprès des élevages utilisateurs avec l'aide d'un stagiaire.

La fauche précoce optimise la qualité du fourrage mais détruit les refuges de nidification. Des essais sur 3 élevages de Dombes avec des mélanges prairiaux pouvant être fauchés tardivement sont en place pour voir comment concilier élevage et faune sauvage. Toutes ces études sont suivies sur le terrain, en élevage, par nos conseillers.

Avec l'augmentation constante du cours des transports et la pression des directives concernant le bien-être animal, il devenait impératif de restructurer notre clientèle « petits veaux ».

C'est ce à quoi nous nous attachons à faire depuis 2 ans. Nous vendons maintenant le même nombre de veaux sur le Grand Ouest que sur la Catalogne. Mais c'est surtout la clientèle de élevages de veaux de boucherie de la grande région Centre-Est et des adhérents spécialisés veaux sevrés et Bressou qui a été privilégiée : 66 % des veaux ont été revendus dans un rayon de 200 kms.

En gros bovins destinés aux abattoirs, notre stratégie est la même : nous privilégions les abattoirs proches tout en faisant jouer la concurrence chaque semaines pour défendre nos prix de vente.

La société BIGARD à Cuiseaux a acheté 55 % de nos animaux cette année. Une entorse à cette orientation en faveur de la proximité a été concédée au marché de nos jeunes bovins. Nous avons profité des débouchés sur la TURQUIE pour y écouler 12 % de nos jeunes bovins, ce qui a permis d'en soutenir le prix. Pour ce qui est des génisses d'élevage ou des génisses prêtes, l'orientation export de leurs débouchés s'affirme d'année en année. La demande de plus en plus régulière et les prix intéressants motivent les éleveurs à sevrer et à préparer leurs génisses pour ces marchés.

Les questions sanitaires restent au centre de l'actualité. Alors que la France devrait retrouver le statut indemne de FCO, le 1er janvier 2013, on a vu apparaître en début d'année, une nouvelle maladie, due au virus de Schmallenberg, et transmise par des insectes piqueurs. La naissance de nombreux agneaux difformes cet automne dans des élevages ovins de l'Ain montre que le virus a, de nouveau, largement circulé cet été.

Nous avons connu un foyer de tuberculose cette année. A l'origine, une vache provenant d'Irlande, pays fortement atteint. Par ailleurs, les foyers de tuberculose de la Côte d'Or et celui de brucellose en Haute-Savoie démontrent le risque posé par la faune Sauvage lorsque celle-ci est infectée.

Dans ce contexte, le contrôle strict des achats reste une priorité pour le GDS.

La production de semences est gérée depuis 2010 par UMOTEST sur le site de Ceyzériat, dans le cadre du pôle jeunes taureaux. Celui-ci regroupe la station UMOTEST pour l'élevage des veaux et la fonction sexuelle, avec la taurellerie et le laboratoire AGS pour la production de semence destinée à la primo-diffusion des jeunes taureaux génomiques. 605 000 doses ont été produites au cours de l'ex. 2011/12.



AGS loue ses installations à UMOTEST et met son personnel spécialisé à disposition.

La coopérative s'est engagée dans le Système de Management de la Qualité de France Génétique Elevage, afin d'améliorer la traçabilité au niveau production et mise en place des doses. AGS et UMOTEST sont depuis ce printemps les deux premières entreprises de la branche déclarées conformes au SMQ.

A coté des services de suivi d'élevage et de production assez conventionnels, nous proposons également des services spécialisés plus ponctuels. Ce sont des études d'autonomie alimentaire pour faire un diagnostic préalable de plus ou moins grande dépendance externe de l'élevage. Ce sont aussi des services technico-économiques qui permettent d'apprécier la performance des moyens techniques mis en oeuvre. La méthode des coûts de production est maintenant proposée par l'Institut de l'Elevage. Ce sont également des études sur les besoins énergétiques de l'élevage et la partie du bloc traite est importante sur ce point.

Pour assurer la production fourragère avec des sols en bon état, nous réalisons des plans de fumure en élevage en bénéficiant de l'encadrement scientifique des agronomes de la Chambre d'Agriculture.

Ces services sont assurés par des spécialistes formés à apporter ces services avec toutes les compétences requises.

L'innovation ne concerne pas que le conseil mais aussi le contrôle de performances. Après 2 ans de mise au point du matériel et des logiciels nécessaires à la liste de pesées électronique, nous déployons un équipement et une méthode électronique qui nous simplifie la gestion du contrôle de performances. Les premiers élevages sont maintenant en place et 5 secteurs d'agent de pesées commencent à se familiariser avec la technique. La traçabilité est assurée avec toutes les sécurités. Le travail du peseur comme la sollicitation de l'éleveur sont bien améliorés. Les élevages en robot ou les élevages équipés de compteurs peuvent aujourd'hui bénéficier des échanges de données grâce au logiciel Ori-automate. L'étape d'automatisation des transferts est en cours de mise en oeuvre.

Les graphiques de nos achats mensuels de petits veaux et de vaches de réforme issus du cheptel laitier montrent bien la saisonnalité de l'offre. Cette saisonnalité entraîne une forte variation des tarifs sur l'année dont profite la grande distribution ou les grossistes, qui fournissent la restauration hors domicile.

Ils sont, en effet, plus prompts à obtenir de la baisse qu'à accepter la hausse des prix de leur approvisionnement.

Avec l'étalement de la production laitière et des vêlages, qui s'organise actuellement, nous espérons en corollaire, récupérer des sorties plus régulières. Cela génèrera inévitablement une augmentation du prix moyen des animaux concernés.

Le GDS 01 propose des services dans les domaines du bien être animal, de la sécurité des éleveurs et de la protection sanitaire : parage des pieds des bovins, rainurage des bétons, écornage, analyses d'eau, diagnostic d'ambiance des bâtiments, désinfection et dératisation.

Dès l'automne 2010, le conseil d'administration d'AGS s'est intéressé à la possibilité de diversification dans l'IA équine avec la fin annoncée des Haras Nationaux suite au désengagement de l'Etat. Courant 2011, deux inséminateurs AGS ont suivi la formation IA équine, alors que le dossier de candidature pour la reprise du Centre Technique de Chatenay était déposé.

Début 2012, la gestion du centre nous a été confiée par la Communauté de Communes de Chalamont, propriétaire des installations d'une part, et par l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation en charge du transfert de l'activité, d'autre part. Cette première saison de monte a permis d'assurer un niveau d'activité presque équivalent à l'année précédente : 210 juments ont été inséminées sur le site et une soixantaine d'autres à l'extérieur avec des doses d'étalons entretenus à Chatenay. L'activité est majoritairement réalisée en chevaux de sport mais aussi en trotteurs et en chevaux de Trait, Percherons et Comtois.

Des étalons de ces différentes races sont présents au Haras de Chatenay pendant la saison. Ils appartiennent à France Haras ou à des propriétaires privés et font l'objet de contrats d'exploitation par AGS. Les deux techniciens IFCE qui travaillent en prestation pour AGS réalisent également l'identification des poulains sur les départements de l'Ain et du Rhône.



Les axes de travail 2013 sont l'amélioration de l'offre génétique et de la communication, dans le but d'augmenter de façon substantielle le volume d'activité pour arriver au plus vite à l'équilibre financier de l'activité.

France Conseil Elevage et tout son réseau organisent aux mêmes dates c'est-à-dire du 4 au 17 mars une Quinzaine du Conseil. Au cours de ces deux semaines, toutes les actions de communication seront conduites un peu partout en France. Nous aurons des portes-ouvertes en ferme pour présenter des réalisations intéressantes à faire connaître; nous tiendrons également des rendez-vous avec des classes d'étudiants pour présenter les métiers de conseil.

Ces actions sont relayées sur le site web de la Fidocl comme sur celui de France Conseil Elevage. Nous espérons rencontrer un public important et les invitations seront largement diffusées. Au travers de cette action, nous illustrerons le slogan de notre logo : donner du sens à la mesure par le conseil.

L'équipe de conseillers se renouvelle régulièrement. Quelques agents ont fait carrière jusqu'à leur retraite. Ce sera le cas de 3 d'entre eux, qui cette année arrivent à la retraite : Michelle Charvet, Gilles Duroux Francis Bargot.

Ils seront remplacés pas des jeunes, qui se forment d'abord un an en certificat de spécialisation pour acquérir compétences et expériences au travers d'un accompagnement bien encadré. Mais ces jeunes recrues sont moins certaines de faire carrière. Une part importante de ces recrues nous quitte, en effet, après 5 à 10 ans pour s'installer en élevage. Nous formons nos futurs adhérents lorsque ce n'est pas ceux de nos collègues ! En 2013, nous avons décidé de conforter l'équipe d'encadrement qui manque de ressources. Nous pourrons mieux suivre toutes les nombreuses actions de conseil collectif qui aujourd'hui sont un peu en attente. Ce recrutement est partagé entre ECEL 01 et 71.

Au cours de cet exercice, nous avons eu à réorganiser le service « génisses prêtes » en prévision du départ en retraite de Georges CHAPON. La formation en apprentissage de Florent CHAUX a permis une transition en douceur. Nous avons fait le choix d'avoir deux salariés sur cette section. Ils gèrent la ferme de Confrançon et ses contraintes, assurent l'achat des génisses, les sanitaires et les lourdes démarches pour l'export. De plus, Florent CHAUX achète, pour 20 % de son temps, petits veaux, vaches de réforme et autres bovins sur un secteur proche de Confrançon.

Nous avons voulu renforcer les moyens humains de cette section pour essayer de donner une vraie impulsion au marché de la génisse prête sur notre zone de reconnaissance.

Le métier d'inséminateur évolue et les attentes de nos adhérents également. AGS conduit depuis plusieurs années un programme de formation conséquent, afin de donner à nos techniciens des compétences toujours plus pointues en génétique et en reproduction, dans les différentes races et domaines d'activité.

Notre groupement d'employeurs AXIA est un outil précieux, qui apporte de la souplesse au niveau des remplacements. Les moyens informatiques évoluent aussi : nous sommes passés cet été au logiciel métier WINCIA pour les inséminateurs; le planning d'accouplements informatisé PAM est devenu la référence pour la réalisation des plans d'accouplements laitiers : il a concerné plus de 80 % des réalisations sur l'exercice. La communication est également améliorée avec la mise en route du site internet [www.ain-génétique-service.fr](http://www.ain-génétique-service.fr) depuis le début d'année. Nos adhérents y retrouvent tous les renseignements sur nos services, tarifs et offre génétique dans les différentes races et espèces.

Notre publication Génétique Repro Infos a été étoffée et complétée par des Newsletters envoyées aux adhérents après chaque sortie d'index, ou nouveauté sur laquelle la coopérative veut communiquer.

Le conseil individuel est la base de nos activités mais le collectif est aussi très important pour que les évolutions puissent se réfléchir au contact de l'expérience des autres. La communication auprès de tous les éleveurs passe par des supports papier et web. Nous avons une lettre papier appelée Lait's Go qui paraît chaque trimestre et qui illustre un thème par un point technique et un reportage en élevage.

Elle est réalisée et diffusée en grande région.

Notre site web [www.fidocl.fr](http://www.fidocl.fr) s'est imposé rapidement depuis son lancement en 2011 et affiche aujourd'hui une très bonne fréquentation de visite. Mutualisé en région, il bénéficie de l'apport de tous les collègues. En un an, nous avons pu ainsi archiver des centaines de dossiers techniques recherchés.

Notre slogan "Donner du sens à la mesure" nous invite à développer le conseil. Le soutien important du Conseil général de l'Ain contribue à développer des innovations profitables au plus grand nombre. Nos valeurs nous servent de boussole pour créer les services utiles aux adhérents. L'agriculture durable s'impose puisque les cycles agricoles sont rythmés et tributaires des saisons. Le conseil s'appuie sur la biologie qui est une science fragile. Mais en donnant du sens à la mesure, nos actions de conseil participent à la pérennité des élevages.

Notre site web de consultation [www.bovi-coop.fr](http://www.bovi-coop.fr) sera opérationnel début 2013. Après plusieurs mois de test, nous allons l'ouvrir à tous nos adhérents permettant à chacun l'accès à son capital social, à ses factures, à la consultation des poids et classement des bovins abattus et à d'éventuelles informations et actualités.

Nous proposerons également à tous nos adhérents, sur la base du volontariat, de leur envoyer par mail leurs factures de petits veaux, dans un premier temps et lorsque cela sera possible, de tous les bovins. Ils pourront alors les imprimer ou les archiver directement si, à terme, ils choisissent le zéro papier.

*Des hommes, des femmes ... et des moyens ... au service des éleveurs,  
tel est le leitmotiv des Organisations d'élevage de Ceyzériat !*

**Objectif affiché = des services toujours plus performants et adaptés pour nos adhérents.**



# Etat des lieux des négociations de la PAC 2015

**Michel DANTIN**  
**Député Européen**



Assemblées générales  
Décembre 2012

